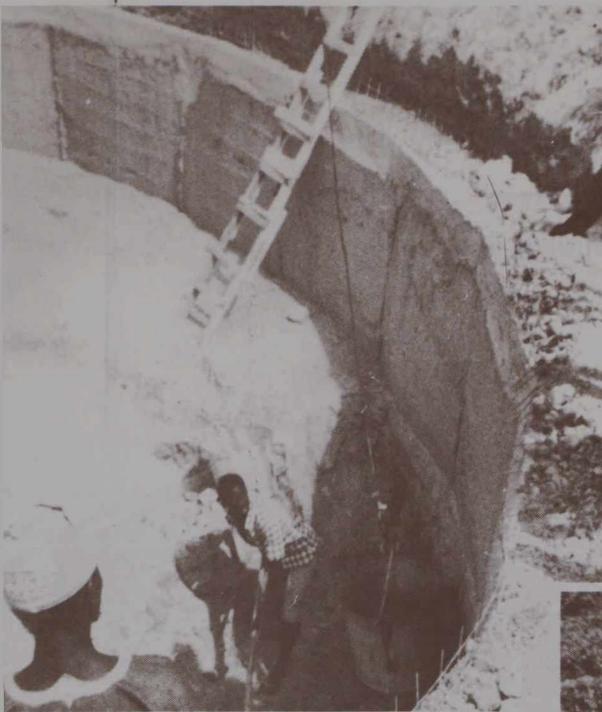


Le Canada et l'Afrique



nadien. Celui-ci, en accordant aux missions diplomatiques une somme d'argent qui pouvait être gérée directement par l'ambassadeur, permettait donc de répondre avec plus de souplesse à des demandes et besoins exprimés par des interlocuteurs locaux. Avec le recul, nous nous sommes aperçus que le succès de ce programme était attribuable pour une large part à la grande flexibilité et à la rapidité d'exécution avec lesquelles les missions pouvaient attribuer les fonds, de même qu'à l'établissement progressif d'un réseau d'échanges auprès des partenaires généralement délaissés par nos programmes bilatéraux. Nous pensons, incidemment, aux ONGs locales, aux groupes fémi-

nins de production et aux groupements villageois. A titre d'exemple pour illustrer la dynamique de ce programme, plus communément dénommé «les petits projets», nous sommes passés pour l'année fiscale 74-75, de 5 projets totalisant un budget de 8.700 dollars à 96 projets totalisant une enveloppe budgétaire en 84-85 de 1.659.300 dollars. De fait, depuis 3 ans, nous avons globalement subventionné 308 projets. Cet accroissement spectaculaire résulte aussi, pour une part, d'une publicité mieux orchestrée et plus largement répandue qui nous a permis de déborder les zones urbaines et de mieux faire connaître notre programme auprès, notamment, des femmes.

L'Agence canadienne pour le Développement international (ACDI) conserve pour sa part la responsabilité de l'attribution de l'enveloppe budgétaire au début de chaque année financière. Il est à noter que tous les fonds alloués par le programme FAM le sont sous la forme de subventions.

Pour une meilleure réalisation des projets FAM, les missions peuvent confier à des agents extérieurs, tels que consultants ou organisations non gouvernementales (ONG), l'identification, l'étude de faisabilité, le suivi, la vérification, l'évaluation ou la gestion de ces petits projets.

Aussi, afin de mieux familiariser nos lecteurs aux réalités et aux pratiques du programme FAM, nous avons interviewé trois personnes étroitement liées à ce programme au Sénégal, en Mauritanie, en Gambie, en Guinée-Bissau et aux Iles du Cap-Vert. Il s'agit de Mme Carole Robert, responsable de l'ensemble du programme FAM à l'ambassade du Canada à Dakar, de Mme Louise Boivin, consultante FAM pour la Mauritanie et de M. Claude-Guy Pilon, consultant FAM pour la Gambie et le Sénégal.

■ **Le Canada-Afrique :** *Mme Robert, à quoi attribuez-vous la genèse du programme FAM et quelle a été son évolution au cours des années passées ?*

● **Carole Robert :** Initialement, le programme FAM visait simplement à compléter les activités de coopération du programme bilatéral d'aide au développement du gouvernement ca-



● *Projet d'appui aux jeunes agriculteurs du Sine-Saloum au Sénégal : il s'agit de construire un puits de 4 m de profondeur pour stocker les eaux pluviales qui se perdent dans un marigot proche du jardin. L'eau stockée servira à irriguer le jardin en la mélangeant avec l'eau du puits déjà existant mais trop minéralisée. Ce projet est en cours de réalisation. Un des objectifs de ce projet est l'appui aux jeunes agriculteurs qui forment 40 groupements de 20 à 100 membres et qui ont un impact important dans leur région dans le département de Gossas.*

